

27/05/2009  
Communiqué

## Un plan social de plus ?

---

La cause est entendue : un chef d'entreprise qui propose à ses salariés un reclassement en Roumanie à 110 euros de salaire mensuel est un esclavagiste. Immédiatement qualifié de "*patron voyou*", il est l'objet d'un déchaînement médiatique.

Nouveauté 2009 : un chef d'entreprise qui, en accord avec son CE, se refuse à proposer un reclassement dans de telles conditions est également un "*patron voyou*" mais cette fois-ci, c'est la justice qui le dit, en le condamnant à une lourde amende.

Une telle histoire serait risible si du fait de cette condamnation plusieurs centaines d'emplois n'étaient pas menacés.

Tous ceux, y compris certains responsables politiques ou syndicaux, habituellement si prompts à fustiger les chefs d'entreprise sont aujourd'hui étrangement silencieux sur cette affaire.

Cette entreprise mérite pourtant qu'on l'aide.